



NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
BUREAU SOUS REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'EST

CEA/BSR-AE/CIE/2009/01
Original: English

BSR-AE

01

13^{ème} Réunion du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE)
Mahe, Seychelles, 27-29 avril 2009

Thème: " Evaluer les progrès dans la mise en œuvre des TIC en vue du développement de l'Afrique de l'Est "



AIDE-MEMOIRE DE LA REUNION DU CIE



1. Vue d'ensemble

Le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) couvre 13 pays, à savoir: le Burundi, les Comores, la République Démocratique du Congo, Djibouti, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Madagascar, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie, la Tanzanie et l'Ouganda. Il travaille également en partenariat avec les Communautés économiques régionales, principalement: le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), la Commission de l'Océan indien (COI), la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) et la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). D'autres institutions sont également partenaires du BSR-AE, notamment: l'Autorité de coordination du transport de transit -Corridor Nord (ACTT/CN), l'Association de gestion des ports de l'Afrique Orientale et Australe (PMAESA), l'Initiative d'appui sous-régionale pour la promotion des femmes en Afrique de l'Est (EASSI), l'Initiative du Bassin du Nil, l'Union africaine et les Agences des Nations Unies.

Le Comité intergouvernemental d'experts (CIE) est un organe directeur mandaté par le Conseil des ministres de la CEA pour la supervision des activités des bureaux sous-régionaux, y compris celui de l'Afrique de l'Est.

Il se réunit chaque année pour:

- i. Examiner le rapport d'activités du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est
- ii. Examiner les plans d'action à moyen terme, des programmes de travail, ainsi que des orientations stratégiques de la sous-région.

En outre, le Comité constitue un forum d'échange de points de vue entre les experts provenant des pays membres, des communautés économiques régionales et les chercheurs au sujet des conditions socio-économiques de la sous-région en vue de définir les modalités de coopération et de fournir des recommandations pour l'intégration et le développement des pays de la sous-région.

La 13^{ème} réunion du Comité intergouvernemental d'experts, cette année, se tiendra à un moment où l'économie mondiale est enlisée dans la pire crise financière depuis la Grande Dépression. Cette crise a déjà eu beaucoup d'impact sur les bourses des marchandises au niveau mondial avec de lourdes conséquences pour les perspectives du monde en voie de développement dans son ensemble. On s'attend à un ralentissement de la croissance économique en Afrique en 2009, étant donné que les effets de contagion du ralentissement économique au niveau mondial se propagent par une faible demande d'exportations, la baisse des prix des marchandises et une baisse des flux d'investissements dans la région.

2. Justification du thème de la réunion : «Suivi des progrès de la mise en œuvre des TIC pour le développement de l’Afrique de l’Est»

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été associées à la mondialisation en raison de leur impact sur l'économie mondiale. Les TIC offrent aux pays en voie de développement l'occasion de réduire la pauvreté aussi rapidement que possible. L'importance de la contribution des TIC à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique, à la productivité et à l'efficacité des services publics est bien reconnue. Les recherches indiquent que les pays dont le taux de pénétration du téléphone dépasse 10% peuvent enregistrer une augmentation à hauteur de 0,6% de la croissance annuelle du PIB. Plus précisément, les TIC contribuent à la promotion de la croissance économique, l'expansion des possibilités socio-économiques, l'amélioration de l'efficacité de nombreux secteurs économiques, des marchés, des institutions et des gouvernements, et permettent aux pauvres d'avoir plus facilement accès aux ressources et aux services et de faire entendre leurs voix dans la prise des décisions qui façonnent leurs vies.

De manière générale, on s'accorde de plus en plus à dire que les pays en voie de développement devraient exploiter le potentiel des TIC pour le développement afin d'appuyer leurs efforts en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), de la croissance et du développement social.

Dans les pays d'Afrique orientale, les cyberstratégies (e-stratégies) ont tendance à se concentrer principalement sur : (a) la réforme du secteur public en fonction de l'e-gouvernement, l'administration publique, des collectivités locales, (b) l'éducation, et (c) la santé. Fondamentalement, les pays visent à transformer leurs économies en économies de services axées sur la gestion des connaissances avec une transformation de l'agriculture et de l'industrie traditionnelles. De plus, seul un petit nombre de ces e-stratégies sont effectivement mises en œuvre en raison de l'absence de mécanismes financiers efficaces et de l'insuffisance des piliers nécessaires d'infrastructures, du développement des ressources humaines, de la réglementation, des contenus et applications. Toutes ces considérations soulignent la nécessité de faire le point du « **Développement des TIC en Afrique de l'Est** » pour dégager des implications politiques nécessaires, y compris l'identification des interventions nécessaires pour aider les pays membres à participer efficacement à l'économie mondiale.

3. Objectifs de la réunion

La réunion aura trois objectifs principaux:

- 1) Evaluer les conditions socio-économiques de la sous-région d'Afrique de l'Est au cours de ces dernières années, en tenant compte notamment de l'actuelle crise financière mondiale qui aurait déjà touché la plupart des économies de la sous-région, et recommander des politiques appropriées à mettre en œuvre pour atténuer l'impact de cette crise et maintenir une croissance économique durable pendant les prochaines années et réaliser les OMD. Les experts feront une évaluation des progrès accomplis par les pays membres dans les domaines de la croissance économique, du développement durable, du

commerce intra-régional, et du rôle que les CER pourraient jouer dans la promotion de l'intégration régionale.

- 2) Sur base du rapport de la réunion ad hoc du groupe d'experts sur: ***Suivi des progrès du processus de développement des TIC dans la Sous-région d'Afrique de l'Est et Perspectives***, le CIE formulera des recommandations sur les politiques adéquates en vue de l'édification d'une économie régionale de l'information et du savoir où les TIC peuvent jouer un rôle de catalyseur pour la croissance économique et le développement durable. Pour apporter une collaboration concrète aux participants à la réunion du CIE, le BSR-AE organisera deux séances de formation parallèles respectivement au sujet de: (i) la mise en œuvre des TIC dans les domaines de l'administration en ligne (e-gouvernement) et/ou du commerce électronique (e-commerce), et (ii) l'élaboration des Stratégies et Plan d'action global des infrastructures nationales d'information et de communication (NICI).
- 3) Sur base du rapport de la réunion ad hoc du Groupe d'experts sur l'évaluation des programmes pluriannuels (PPA) et des exposés par les CER, le CIE formulera des recommandations sur la mise en œuvre des Programmes pluriannuels de coopération entre la CEA-BSR/EA et les Communautés économiques régionales (CER) de la sous-région de l'Afrique de l'Est. En collaboration avec quelques CER, la CEA a mis en œuvre des PPA visant à s'attaquer à des questions cruciales relevant notamment de l'intégration régionale, du renforcement des capacités en matière de la réduction de la pauvreté. Jusqu'à présent, la CEA a signé des protocoles d'entente avec la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). D'autres protocoles sur les programmes pluriannuels sont en cours d'examen avec la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et la Commission de l'Océan indien (COI).

4. Résultats attendus

La réunion aboutira à :

- i. Des politiques appropriées pour faire face aux défis économiques actuels, y compris des mécanismes novateurs de mobilisation des ressources d'investissement au niveau international et national et l'accélération de l'intégration régionale;
- ii. Des recommandations en vue de l'édification d'une économie régionale de l'information et du savoir et les rôles respectifs des institutions nationales, régionales et internationales;
- iii. Des recommandations sur la façon de mettre en œuvre avec succès des programmes pluriannuels en vue du renforcement des CER en tant que composantes des processus d'intégration régionale;

- iv. Des mandats clairs du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est, des Communautés économiques régionales et d'autres institutions partenaires pour aller de l'avant dans les prochaines années.

5. Modalités de l'organisation de la réunion

La réunion sera organisée en quatre parties:

- i. La réunion du CIE en tant qu'organe statutaire de la CEA ;
- ii. Une réunion ad hoc du Groupe d'experts sur les TIC et le Développement économique ;
- iii. Une réunion ad hoc du Groupe d'experts sur les programmes pluriannuels ;
- iv. Deux sessions de formation sur :
 - a. La mise en œuvre des TIC dans les domaines de l'e-gouvernement et/ou d'e-commerce
 - b. L'élaboration des Stratégies et Plan d'action global des Infrastructures nationales d'information et de communication

6. Dates, lieu et composition des délégations

- a. Dates et lieu : La réunion aura lieu à Mahe, aux Seychelles, du 27 au 29 avril 2009.
- b. Composition des délégations :
 - i) Les Etats membres sélectionneront/désigneront leurs représentants respectifs au CIE. Il est prévu que les délégués au CIE seront des experts de haut niveau dans les domaines de la planification et de l'intégration régionale. Tenant compte de ses ressources limitées, le BSR-AE ne prendra en charge qu'un seul délégué au CIE par pays, c'est-à-dire le billet d'avion aller et retour du pays d'origine aux Seychelles et le paiement des indemnités journalières de subsistance (IJS) au taux des Nations Unies. D'autres délégués seront pris en charge par leur propre gouvernement ou d'autres institutions.
 - ii) Des représentants d'organisations régionales et internationales participeront également à la réunion en tant qu'institutions-ressources et ils seront invités à présenter leurs contributions aux réunions ad hoc d'experts et au CIE. Ainsi, ils seront également invités. Le BSR-AE prendra en charge un délégué par REC provenant des six CER partenaires (COMESA, EAC, COI, IGAD, CEPGL et CIRGL) et des institutions partenaires, à savoir: ACTT/CN, PMAESA et EASSI et l'Initiative du Bassin du Nil.

- iii)* Les participants aux réunions ad hoc d'experts sur les TIC et des programmes pluriannuels seront invités à titre individuel et les frais seront couverts par le BSR-AE.

7. Langues de travail de la réunion

Les langues de travail de la CEA sont le Français et l'Anglais, avec interprétation simultanée.

Pour toute autre information relative à la confirmation de la participation des délégués, vous pouvez contacter:

Le Directeur
CEA, Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Est
B.P. 4654
Kigali, Rwanda
Fax: +250 0252 586546
Tél. : +250 0252 586549 /9 /4 ; +250 510675 /6 /7
E-mail : [easrdc@uneca.org](mailto: easrdc@uneca.org)